

L'architrave, la frise et la corniche, par leur réunion, composent l'*entablement* ; et l'assemblage du piédestal, de la colonne et de l'entablement, lorsque cet assemblage est soumis à certaines proportions, forme ce qu'on appelle, quoique assez improprement, un ordre d'*architecture*. Au reste, on voit que quand il ne serait pas absurde de se modeler sur la cabane pour faire un ordre d'*architecture* ; cela serait au moins très-inutile : puisque la seule nature des choses et le simple bon sens, offrent toutes les parties qu'on attribue aux ordres et que l'on regarde comme essentielles.

Lorsque les architraves sont composées de plusieurs claveaux, on place un mandrin de fer dans l'axe des colonnes. Ce mandrin s'élève jusqu'au niveau de la partie supérieure, soit de l'architrave soit de la corniche. A cette hauteur, les mandrins sont reliés, les uns aux autres, par des chaînes de fer qui vont d'abord de l'axe d'une colonne à l'autre ; puis, des axes des colonnes à l'axe du mur, dans lequel elles sont arrêtées par des ancrés. Dans le second cas, celui où les mandrins s'élèvent à la hauteur de la corniche ; quelquefois, pour plus de sûreté, aux premières chaînes, on en ajoute d'autres mais placées diagonalement. Quand les mandrins d'axe ne pénètrent pas la colonne dans toute sa hauteur, il faut au moins qu'ils y descendent d'un huitième.

Si l'on place deux rangs de colonnes, l'un sur l'autre ; alors, le rang inférieur doit être de pierres dures et le rang supérieur, en pierres tendres.

Les piédroits des portes et des croisées sont réunis par des plates-bandes, etc. de la même manière que les colonnes le sont par des architraves.

Lorsque les piédroits et les plates-bandes ont une saillie

I. PARTIE.

II. SECTION.

Ouvertures.